



Architecture romane
province de Namur



L'architecture romane en province de Namur

Inventaire raisonné

Jean-Louis JAVAux
et
Jean BUCHET (†)



SERVICE DE LA CULTURE DE LA PROVINCE DE NAMUR

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR





Préface

Le Musée des Arts anciens du Namurois se manifeste une nouvelle fois par une publication scientifique liée de très près au patrimoine de la Province de Namur. Le conservateur du musée, Monsieur Jacques Toussaint, a eu la bonne idée d'inviter un des auteurs à publier dans notre collection.

Le manuscrit était déjà prêt voilà dix ans mais diverses circonstances ont empêché son édition. Ce n'est certainement pas la qualité du travail qui est à mettre en cause. Jean-Louis Javaux et le regretté Jean Buchet s'étaient depuis longtemps concertés et avaient mis ensemble leurs compétences respectives, l'un connaissant l'architecture et l'autre les itinéraires touristiques en Province de Namur.

Culture et tourisme, voilà les deux vecteurs qu'ont voulu développer les auteurs dans leur livre. Le lecteur aura sans aucun doute l'envie de circuler en terre namuroise pour revoir des monuments romans connus mais sera certainement enclin à découvrir de plus petits édifices et relire les traces de cette architecture ancienne.

Exceptionnellement, la publication n'est pas assortie d'une exposition, mais les œuvres sont *in situ* et inviteront les lecteurs à se déplacer sur le terrain.

Au nom de la Députation permanente, nous tenons à exprimer nos remerciements aux auteurs et nos félicitations au Service de la Culture de la Province de Namur, à la Société archéologique de Namur et à l'Imprimerie provinciale pour ce remarquable livre.

Guy MILCAMPS,
Député permanent.

Avant-propos

La collection *Monographies* du Musée des Arts anciens du Namurois, éditée sous les auspices du Service de la Culture de la Province de Namur et de la Société archéologique de Namur, a été consacrée jusqu'ici à la publication de travaux en liaison avec les expositions organisées au Musée, qui font le point sur des secteurs bien déterminés de notre patrimoine artistique.

Le volume 17 de cette collection, intitulé *L'architecture romane en province de Namur*, a un impact plus large. Il constitue un inventaire des monuments romans qui subsistent dans la province. Le territoire de celle-ci appartenait à l'immense diocèse de Liège qui fut un des hauts lieux de la civilisation dès le haut moyen âge. La puissante personnalité de l'évêque Notger qui occupe le siège de saint Lambert à la fin du X^e siècle, a contribué à faire de Liège un foyer culturel qui a rayonné dans tout le pays mosan. L'évangélisation de ces régions depuis les premiers siècles de notre ère s'est traduite par la fondation de monastères, de chapitres, de paroisses et la construction de nombreux édifices religieux où l'art roman a trouvé une de ses plus belles expressions.



La Nativité. Détail des fonts baptismaux d'Hanzinne. Calcaire, XII^e s.
Musée des Arts anciens du Namurois.
Collection de la Société archéologique de Namur.



La Fuite en Egypte. Face principale des fonts baptismaux d'Hanzinne (XII^e s.), probablement une des plus belles œuvres romanes de la province de Namur.
Musée des Arts anciens du Namurois.
Collection de la Société archéologique de Namur.

L'ouvrage que nous avons le plaisir de présenter est l'œuvre de deux chercheurs namurois, au regretté Jean BUCHET, directeur de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur et à Jean-Louis JAVAU, archéologue et historien de l'architecture, attaché à la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne. Il porte la marque de ses deux auteurs : au premier revient le souci de faire connaître à un large public l'importance du patrimoine architectural roman dans notre province par le biais d'une publication qui invite à un tourisme de qualité; on doit au second la rigueur scientifique des notices consacrées aux quelques quatre-vingts monuments recensés. On y trouve aussi la description du mobilier de l'époque, notamment quelques cuves baptismales semblables à celle d'Hanzinne, importante œuvre sculptée du Musée des Arts anciens du Namurois et l'une ou l'autre Vierge en majesté, comme la remarquable madone de l'église de Bossière. Ce travail fait la part belle à l'illustration. Les auteurs proposent pour chaque monument un plan et des photographies qui en visualisent l'aspect; ils donnent des indications pratiques, comme les heures d'ouverture et l'adresse de la personne qui en détient la clef.

Nous sommes en présence d'un travail remarquable qui va faire date dans l'historiographie namuroise. Il témoigne de la richesse du patrimoine architectural de la province de Namur dont les dirigeants ont à cœur de promouvoir la conservation et la mise en œuvre.

Jacques TOUSSAINT,
Secrétaire de la Société
archéologique de Namur,
Conservateur du Musée des Arts
anciens du Namurois.

Cécile DOUXCHAMPS-LEFÈVRE,
Présidente de la Société
archéologique de Namur.

Préambule

En réalité, notre Wallonie est riche d'un patrimoine culturel qui est polymorphe. Mais le connaît-on suffisamment «dans les chaumières» ... ? Rien n'est moins sûr. Le faire connaître, puis apprécier, apparaît donc bénéfique et salutaire. Et c'est bien à quoi concourt le présent ouvrage.

Un dictionnaire ? Oui, en quelque sorte, sans aspect rébarbatif toutefois. Il représente, dans le cadre heureusement amendé des informations qu'à l'ordinaire diffusent les services touristiques de nos régions, une initiative intéressante. Celle-ci se singularise notamment par la justesse et la précision des données et des renvois, comme du vocabulaire (cfr. d'ailleurs le glossaire du début).

Cet inventaire raisonné par nature est axé sur une typologie déterminée, et cantonné aux limites d'une province, limites évidemment «factices» au regard de la typologie même, mais qui étaient imposées par des contingences éditoriales. Il rassemble, de la part de deux auteurs passionnés, des notes monographiques et des observations de terrain sur tous les témoins du monde ecclésiastique, spectaculaires ou modestes, qui sont connus à ce jour dans le genre répertorié.

Son optique est résolument pratique. Tant mieux. Elle n'entraîne pas de remises en cause plus ou moins oiseuses ou par trop spécialisées, ni ne revendique de volonté particulière de conclure à quoi que ce soit de spécifiquement «namurois». D'où l'inutilité, tolérable ici, de chercher une synthèse, ou un essai qui en tienne lieu, s'articulant sur le contexte mosan de la période romane.

En revanche, des indications choisies sont apportées sur des pièces de mobilier et d'équipement, parfois somptueuses. Elles complètent à bon escient le volet principal qui est dévolu d'entrée de jeu aux monuments d'architecture.

Celle-ci, on le sait, représente une expression majeure du génie d'une époque, d'un lieu, d'un groupe humain quelque part à un moment donné. Son approche peut rebuter; elle est souvent difficile. Son explication ne l'est pas moins. L'une et l'autre cependant méritent qu'on cherche et s'y essaie. Dans le silence, l'émotion fera son admirable chemin ...

Par ailleurs, sous une forme agréable et commode de maniement, ce fascicule manifeste également un souci de divulgation scientifique du savoir, qui n'est pas encore si commun chez nous. Il s'agit à cet égard d'un progrès réel, qu'il convient d'appuyer, dans la mise à la disposition du grand public d'une documentation soignée et correctement ciblée, touchant un secteur aussi captivant que d'autres du patrimoine régional, autour de Namur.

Luc-Francis GENICOT,
Professeur ordinaire
à l'Université catholique de Louvain.

Introduction

En 1984 et 1985, le Touring-Club royal de Belgique, renouant avec les grandes années du Commissariat général au Tourisme, développait une promotion en faveur du patrimoine roman de notre pays ¹. C'est ainsi que la Fédération du Tourisme de la Province de Namur publiait dans son *Bulletin de presse*, n° 5, de mai 1984, un inventaire rapide des monuments et du mobilier romans de la province, puis éditait un tiré à part de cette liste, dont la présentation était malheureusement aussi sommaire que l'information donnée. Effort louable, mais qui nécessitait bien des mises au point. Le présent ouvrage, centré sur l'architecture, est l'aboutissement d'un travail que Jean Buchet, directeur de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, aurait voulu plus vaste, car ouvert à toutes les productions de l'époque romane, sculpture (statuaire, fonts baptismaux, sculptures monumentales, etc.), orfèvrerie, céramique, et déboucher sur la création d'itinéraires de visite en province de Namur, dont il s'était fait presque une spécialité. La mort l'a empêché de mener son projet à terme. Les pages qui suivent lui sont toutes entières dédiées.

Cet ouvrage tente d'établir un inventaire virtuellement exhaustif des monuments romans, ou constitués d'éléments incontestablement romans de la province de Namur. Encore que sur ce point des incertitudes subsistent : si les tours dites «romanes» de Graide, Sauvenière, Oizy ou Ivoy appartiennent en fait aux XVI^e et XVII^e siècles, quel âge peut-on raisonnablement attribuer, en l'absence de fouilles, aux portions de maçonneries grossières, et donc nécessairement «anciennes» (?), des églises de Dailly, Fairoul, Briquemont, Chairière, Custinne ou Samart, dont la morphologie et/ou l'évolution chronologique renvoient cependant à une époque assez lointaine, sans être *stricto sensu* indubitablement romane. D'interprétation trop aléatoire, les anciennes chapelles de Buresse sous Hamois ou de Jannée sous Pessoux n'ont pas été reprises ici.

L'utilité d'un tel ouvrage pourrait paraître superflue à tous ceux qui pensent que le respect dû à des constructions d'un âge aussi vénérable les met automatiquement à l'abri de toute déprédation. Que non ! La récente destruction de l'ancienne chapelle Saint-Goar, sous Sovet ², «pour cause de danger», le saccage intérieur de l'ancienne église Saint-Etienne à Chantraine, sous prétexte de «restauration» – seul l'extérieur de l'édifice est classé –, la lente agonie de la tour de l'ancienne église Saint-Clément de Finnevaux, d'autres dégradations encore, plus sournoises, disent assez l'urgence d'un tel inventaire.

Un large pan de l'architecture médiévale a toutefois été ici intentionnellement écarté : il s'agit des constructions trop rapidement étiquetées de «militaires» : forteresses d'état, remparts urbains, châteaux forts de l'aristocratie nobiliaire ou simples maisons fortes de potentats locaux, qui jalonnent principalement la Hesbaye et le Condroz. Certes, quelques bâtiments de ce type remontent en fait à la période romane (XI^e et XII^e siècles) ³, mais la plupart ne sont pas antérieurs aux XIII^e et XIV^e siècles, même s'ils se rattachent encore souvent à l'architecture romane du point de vue stylistique. Tous appartiennent cependant à une typologie bien particulière qu'il conviendrait d'analyser en bloc ⁴.

Trois monuments font toutefois exception à cette énumération d'œuvres qui appartiennent strictement à l'art religieux : le moulin-brasserie de Floreffe et les anciens hôpitaux de Sclayn et de Walcourt, qui offrent cependant la particularité d'avoir été construits par une institution ecclésiastique, une abbaye pour le premier, un cha-

pitre de chanoines pour les deux autres. Si tous trois appartiennent au XIII^e siècle, ils renvoient à des modèles romans issus de l'architecture civile par ailleurs totalement disparue dans la province de Namur.

D'emblée, la part belle est faite aux monuments d'architecture. Le mobilier d'époque romane n'a pourtant pas été totalement oublié : il a été épinglé chaque fois qu'il était conservé dans un des édifices répertoriés. En-dehors de quelques Vierges en majesté, ou «*Sedes sapientia*» (Siège de la sagesse), et de l'un ou l'autre massif d'autel en maçonnerie – mais sont-ils bien tous romans ? – il s'agit en ordre principal de fonts baptismaux en calcaire, souvent à la belle patine noire, qui à eux seuls mériteraient un fascicule tout entier. L'ouvrage de L. Tollenaere mentionné en bibliographie, offre une excellente synthèse sur le sujet.

Un tel travail n'aurait pas été possible sans l'accueil chaleureux que lui ont réservé les desservants des églises ou les propriétaires des édifices repris dans le présent ouvrage. Que tous veuillent trouver ici l'expression de nos remerciements les plus cordiaux. Il nous est tout aussi agréable d'assurer de notre gratitude tous ceux qui n'ont pas hésité à nous apporter leur aide, au tout premier rang desquels Monsieur Luc-Francis Genicot, professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain, qui a signé amicalement le préambule de ce travail, Monsieur l'abbé Jacques Jeanmart, conservateur du Musée diocésain, pour les renseignements relatifs à Fosses-la-Ville, ainsi que Mesdames O. Maréchal et B. Hubert, qui ont accepté la tâche combien ingrate de relire les textes.

Le présent ouvrage n'aurait toutefois pu voir le jour sans l'aide du Service de la Culture de la Province de Namur et de son Musée des Arts anciens du Namurois et sans l'appui de M. Jacques Reybroeck, alors directeur d'administration au Ministère de la Communauté française, qui nous a permis de faire appel au remarquable talent photographique de Christine Bastin et de Jacques Evrard.

Jean BUCHET (†),
Directeur de la Fédération du
Tourisme de la Province de Namur.

Jean-Louis JAVAUUX,
Attaché à la Division du Patrimoine
du Ministère de la Région wallonne.

Notes

1. Parmi les publications les plus intéressantes, notons : *A la rencontre de notre patrimoine roman, 1984-1985*, Touring Club de Belgique, exemplaire dactylographié; L. CHANTRAINE, *L'âge roman en Luxembourg*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. 7, 1984, pp. 3-32; *Patrimoine roman en Brabant wallon*, Fédération touristique de la province de Brabant, Bruxelles, 1985; *Actualité de l'architecture romane et La période romane à Tournai*, dans *Hainaut Tourisme*, n° 228, janvier 1985.

2. J.-L. JAVAUUX, *Requiem pour une chapelle romane défunte, Saint-Goar à Croix sous Sovet (Ciney)*, dans *De la Meuse à l'Ardenne*, t. 18, 1994, pp. 35-40.

3. Château médiéval de Thy-le-Château, ruines de Sugny («Tchesté de la Rotche») et de Hour-en-Famenne, par exemple.

4. Voir à ce sujet l'introduction de L.-F. GENICOT dans *Le grand livre des châteaux de Belgique*, t. I, *Châteaux forts et châteaux-fermes*, Bruxelles, 1975, pp. 11-23, ou l'ouvrage de synthèse de F. DOPÉRE et W. UBRIGTS, *De donjon in Vlaanderen. Architectuur et woencultuur* (Acta archaeologica lovaniensia, monographiæ 3), Bruxelles-Louvain, 1991. Un inventaire systématique, intitulé *Donjons de Wallonie*, est en cours d'élaboration sous la direction de L.-F. GENICOT; il devrait paraître à partir de 1999 dans la série « Inventaires thématiques » du Ministère de la Région wallonne, Division du patrimoine.

L'architecture romane en terre mosane

Rappel historique et typologie

Solidement charpenté tout du long par la Meuse, l'évêché de Liège a vu naître et grandir au moyen âge un art et une architecture spécifiques, qui tout naturellement ont pris le qualificatif de *mosan*, vocable créé en 1882 par l'archéologue français Charles de Linas.

Le Pays mosan

Le fleuve – « *notre fleuve* » précisait le moine Renier de Saint-Laurent vers 1130 – fut à la fois moyen de communication et voie commerciale – les ardoises de la région de Fumay ont transité par son cours jusqu'en Hollande dès le moyen âge. Très tôt, il a joué également un rôle politique non négligeable. Les Carolingiens disposent de propriétés familiales importantes le long de ses berges : Begge fonde un monastère à Andenne à la fin du VII^e siècle; Charlemagne, son arrière petit-fils, fréquente sa « *villa* », ou palais, de Herstal jusqu'en 784, avant de faire d'Aix-la-Chapelle la capitale de son futur empire. Après le partage de celui-ci au traité de Verdun (843), la Meuse sert encore d'ossature au royaume de Lotharingie, qui unit Metz et Verdun à Maastricht et Utrecht, jusqu'à son intégration en 925 à la sphère germanique.

Quoi d'étonnant dès lors que l'évêque Hubert († 727) choisisse les rivages de Meuse, et Liège en particulier, pour fixer définitivement le siège de son évêché, après Tongres au IV^e siècle, puis Maastricht. Ses successeurs, dont Eracle († 971), Notger († 1008) et Wazon († 1048) sont certainement les plus renommés, ont été désignés par la puissante dynastie des Otton, rois de Germanie depuis 936, puis empereurs de 962 à 1024. Ils sont donc également princes d'empire, à la fois représentants les plus qualifiés de l'empereur, choisis parmi l'élite cultivée des grandes familles nobles des autres terres d'empire, et ses protégés, comblés par ses largesses.

Sous cette puissante protection, Liège devient dès la seconde moitié du X^e siècle, grâce à ses écoles monastiques, ou canoniales fréquentées par des clercs venus de l'Europe entière, un foyer de culture à ce point réputé que le moine Gozechin assimilait la cité mosane à « *l'Athènes du Nord* ». Le XI^e siècle correspond à leur âge d'or, le XII^e à leur déclin progressif, sous les coups de boutoir de la culture venue d'Ile-de-France, qui prédomine au XIII^e siècle. Par leur truchement, moines et chanoines du diocèse ont pu disposer d'un savoir, d'une mentalité, d'une culture commune, qui a forgé une réelle unité artistique au sein du diocèse de Liège.

Cette circonscription ecclésiastique couvrait un territoire infiniment plus vaste – près de 20.000 km² – que l'entité politique du même nom, la principauté de Liège – environ 6.000 km². Ses limites, fixées pour longtemps, avant que la création de nouveaux diocèses en 1559 ne tentent de faire coïncider frontières politiques et religieuses, englobaient – du nord au sud – Limbourg tant belge que hollandais, Brabant wallon, Hesbaye, pays de Charleroi, Condroz, Famenne et Ardenne, sans la Gaume; elles incluaient également la botte de Givet, quelques portions du Grand-Duché de Luxembourg et la région d'Aix-la-Chapelle.

Chronologie

Chronologiquement, l'architecture romane en terre mosane débute conventionnellement avec l'abbatiai de Notger (972-1008), le plus prestigieux de tous les évêques de Liège, qui jeta les fondements de la cathédrale Saint-Lambert, un des édifices les plus considérables du diocèse, consacré en 1015 sous Wazon, puis incendié en 1185 ². Elle se poursuit durant un bon siècle de manière quasi traditionnelle et immuable, avec de-ci, de-là quelque édifice hors du commun. Cette phase du « premier art roman », pour reprendre l'expression aujourd'hui partout reçue ³, correspond à l'âge d'or de la civilisation mosane sous l'empire ottonien, à tel point qu'elle peut se qualifier dans le diocèse d'architecture ottonienne. Elle est de loin la plus féconde et la plus spécifiquement mosane. Elle se développe dans une période, en gros entre 950 et 1150, qui connaît au surplus un réel accroissement démographique et une plus grande prospérité, qui voit les vieilles paroisses se subdiviser au profit de nouvelles, à tel point que l'Occident semble se couvrir « *d'un blanc manteau d'églises* », pour reprendre l'expression du moine bourguignon Raoul Glaber († 1050). L'allégorie est certes forcée – comme le sont, toutes proportions gardées, les fantasmes que fait naître la proximité de l'an 2000 – mais rend bien compte de la vitalité de l'architecture religieuse au lendemain des « *grandes peurs* » de l'an mil.

Dans le courant du XII^e siècle, des innovations sur le plan du voûtement, du décor, de la sculpture ornementale ou des volumes introduisent une phase proprement romane qui ne connaît cependant qu'une diffusion limitée – Floreffe en est cependant un des exemples les plus achevés en Namurois –, car rapidement concurrencée par l'art venu de France, l'*ars francigenum* ou art gothique, introduit chez nous via la nouvelle cathédrale Saint-Lambert à Liège, rebâtie au lendemain de son incendie en 1185, et grâce à l'accession au trône épiscopal de prélats d'origine française, parmi lesquels Hugues de Pierpont (1200-1229).

Typologie

L'architecture mosane est inévitablement multiforme. Elle tisse sa trame au sein d'une société complexe, où les clivages sont au surplus bien marqués, qui répartissent les hommes en trois ordres bien tranchés : les *oratores*, ceux qui prient – l'élite intellectuelle et religieuse –, les *bellatores*, ceux qui combattent et qui commandent – les puissants –, les *laboratores*, ceux qui travaillent – la multitude des paysans et des serfs. A l'intérieur même du premier ordre et parce qu'il se nourrit des deux autres, le monde ecclésiastique est lui aussi partagé en strates qui correspondent chacune aux clivages de la société dans laquelle il s'insère. Le collège des chanoines qui entourent l'évêque ne doit pas être confondu avec le petit chapitre canonial établi sur un chemin de pèlerinage par une dynastie locale, ni avec la vieille paroisse perdue au creux d'une ondulation condrusienne, encore moins avec le modeste oratoire construit pour la commodité des quelques foyers d'un hameau éloigné. La diversité des tâches et des moyens qui leur étaient affectés ont irrémédiablement rejailli sur la qualité et l'ampleur de l'œuvre architecturale. Par corollaire, celle-ci trahit immédiatement ses commanditaires. Il n'est, pour s'en convaincre, que de comparer la collégiale de Nivelles, construite par et pour un chapitre impérial, avec la modeste chapelle Saint-Nicolas, au hameau de Doyon. L'architecture mosane s'est ainsi structurée en trois « couches » ou « strates » principales.

Grands monuments

Tout en haut de l'échelle, quelques rares bâtiments, moins d'une demi-douzaine au vrai, peuvent prétendre se ranger parmi les monuments de classe internationale. Encore qu'ils se conjuguent essentiellement au passé, car à l'exception de la collé-

giale de Nivelles, consacrée en 1046 et qui en est aujourd'hui le témoin le plus remarquable, seules les fouilles permettent d'entrevoir ce que furent la cathédrale Saint-Lambert à Liège, l'abbatiale de Stavelot ou les collégiales de Saint-Trond et de Tongres. Tous ces grands monuments se caractérisaient par leurs dimensions imposantes – près de 100 mètres de long – et par leur plan complexe, où au chœur oriental répond à l'ouest un second chœur – selon une formule héritée de l'époque carolingienne –, où le transept se dédouble par conséquent lui aussi et où un nombre plus ou moins élevé de tours flanquent les deux pôles majeurs de l'édifice, de part et d'autre des nefs qui en forment l'épine dorsale. Aucun monument de ce genre n'a toutefois jamais été élevé sur le territoire de l'actuelle province de Namur.

Collégiales et abbaticiales

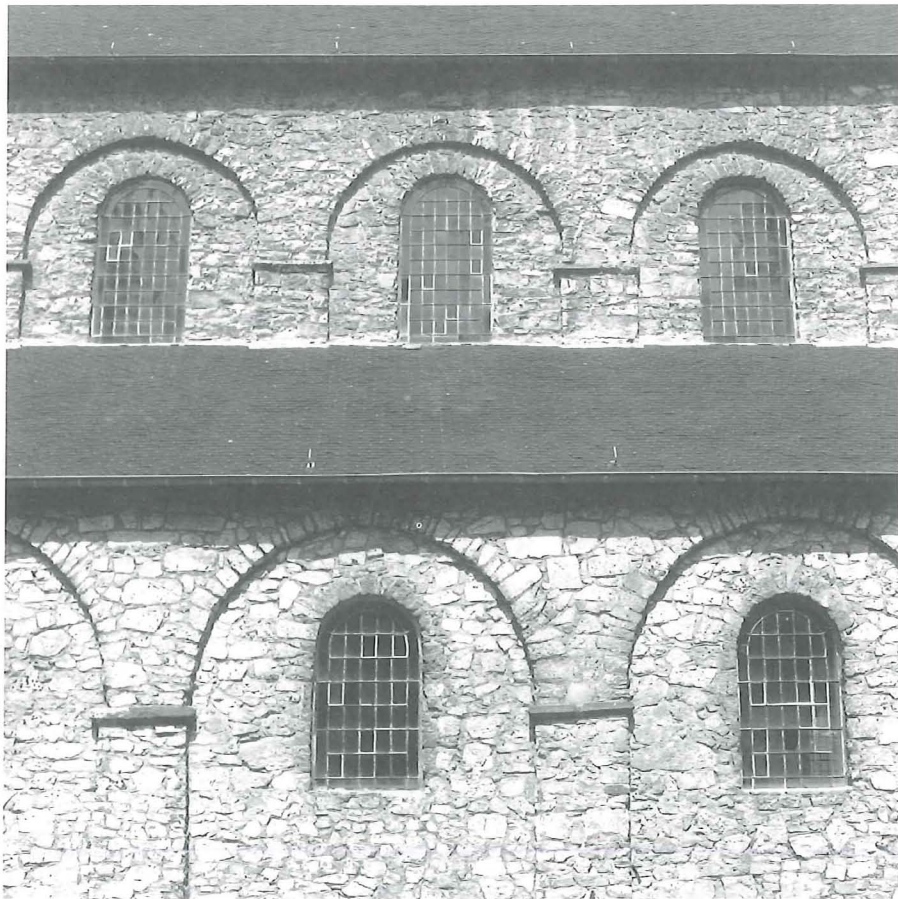
La strate médiane, de loin la plus caractéristique de l'architecture mosane, est constituée par les abbaticiales et les collégiales qui ont fleuri dans tout le diocèse de Liège. On estime le nombre des chanoines et de chanoinesses entre 850 et 950 à la fin du XI^e siècle, et celui des moines et des moniales à 500. Le Namurois a vu s'établir pas moins de 14 chapitres de chanoines ou de chanoinesses et 9 abbayes de bénédictins, de prémontrés et de chanoines réguliers de Saint-Augustin. Moins de la moitié ont laissé des traces tangibles⁴ ! Mais parmi eux, certains constituent aujourd'hui les plus remarquables témoins de cette catégorie de bâtiments, ainsi à Celles, Hastière et Sclayn.



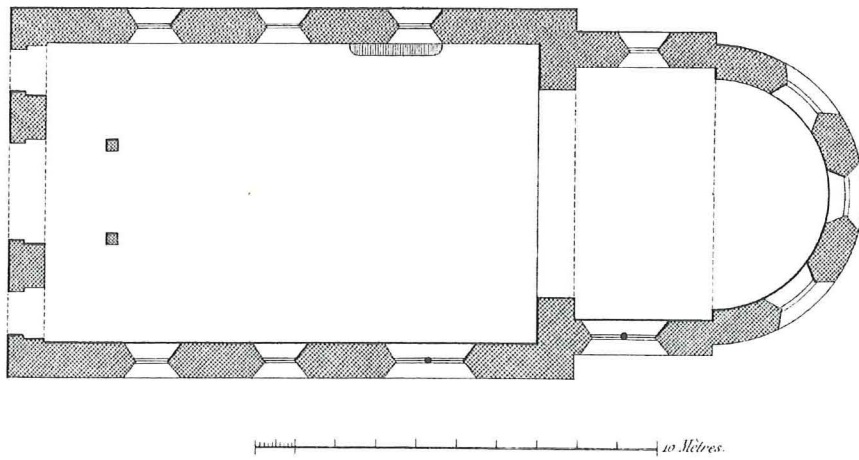
La crypte extérieure de l'ancienne collégiale Sainte-Marie-Majeure d'Andenne. Abside centrale et bas-côté sud dégagés en 1990 par le cercle « Archéologie et Folklore » d'Andenne.

D'ampleur moindre que les grands monuments de classe internationale, ils se démarquent toutefois des églises de la strate inférieure – les églises paroissiales – par leurs plus grandes dimensions et surtout par la présence de deux éléments qui peuvent être considérés comme spécifiques : un transept généralement de type bas, c'est-à-dire dont les bras sont moins élevés que la nef centrale contre laquelle ils s'appuient, et un avant-corps occidental d'importance variable, planté à l'ouest de l'édifice. A ces deux éléments bien caractéristiques s'en ajoute parfois un troisième, qui n'est cependant pas partout présent : la crypte. Celle-ci fonde normalement le chœur sous laquelle elle s'étend de manière semi-souterraine, selon une disposition largement répandue dans tout l'Occident médiéval, mais quelquefois – dans une douzaine de cas tout au plus – elle l'entoure sur trois côtés et l'amplifie ainsi visuellement vers l'est. Ce type de cryptes, dites « extérieures » car formant un véritable appendice indépendant du sanctuaire, est spécifiquement mosan. L'un des exemples les mieux conservés subsiste à Fosses; un autre a pu être mis en évidence lors des fouilles archéologiques de l'ancienne collégiale Sainte-Marie-Majeure d'Andenne.

Avant-corps, transept et crypte sont étroitement liés à la fonction liturgique de l'abbatiale ou de la collégiale. Ils permettent de démultiplier les autels que de pieuses fondations ont plus ou moins bien dotés de biens ou de rentes. Ainsi la présence d'absidioles dans les bras du transept permet-elle d'en inscrire tout naturellement deux de part et d'autre de l'autel principal. Mais l'avant-corps en abrite lui aussi un, voire plusieurs, ainsi à l'étage aisément accessible par une ou deux tourelles d'escalier et qui s'ouvre sur la nef par une grande arcade formant tribune. C'est là le lieu tout indiqué pour le culte rendu à saint Michel archange, qui privilégie d'ordinaire les endroits surélevés – le Mont-Saint-Michel, en Normandie, en est le plus admira-



Un décor mural caractéristique du XI^e s. : arcades aveugles sur Iésènes. Celles, église Saint-Hadelin.



Namur – Beez, ancienne chapelle des Grands Malades. Relevé de la monofef romane publié par J. BORGNET dans le premier tome des *Annales de la Société archéologique de Namur*. (1849).

ble témoin. Le bas de la tour bénéficie parfois d'un décor plus ou moins soigné de grandes niches murales (Celles, Ciney, Fosses, Hastière), quand il abrite un autel que les textes dénomment alors « *sous les cloches* ». Les fouilles de Fosses-la-Ville l'ont bien mis en évidence.

Eglises paroissiales

Tout au bas de l'échelle, se pressent la multitude des églises paroissiales ou des simples oratoires villageois construits par les habitants pour leur commodité. Ici aussi volumes et plans trahissent la diversité des situations et des ressources.

Les villages les plus peuplés ou les mieux nantis se sont dotés souvent d'une église qui juxtapose de manière répétitive des volumes francs et massifs, fermement assis sur le sol. Leur gradation s'échelonne d'est en ouest, du choeur fréquemment à chevet plat, plus rarement à abside hémisphérique, à la tour qui culmine à l'ouest et qui caractérise ainsi l'école mosane par sa position en tête de l'édifice. Entre ces deux pôles, s'étirent les nefs de type basilical, c'est-à-dire dont le vaisseau central prend le jour par deux rangées de fenêtres – le clair étage – disposées juste au-dessus des toitures des bas-côtés.

La tour, opaque, sert de refuge. Ses murs épais – généralement un mètre ou un peu plus, exceptionnellement deux mètres à Wierde – et légèrement talutés sont chichement percés de rares meurtrières, tandis que le dernier étage s'ouvre plus généreusement par une ou deux ouïes, dans les meilleurs des cas par des biforés à colonnette centrale (Bossière, Saint-Denis, Seilles). Le rez-de-chaussée est souvent voûté, en berceau ou d'arêtes, et toujours fermé sur l'extérieur, car la porte que d'ordinaire on trouve aujourd'hui sur l'axe, n'a été percée au plus tôt qu'au XVII^e siècle, mais généralement plus tard, à l'endroit d'une simple prise de lumière dont très peu d'exemples survivent, ainsi à Courrière ou à Gelbressée. Les étages ne sont accessibles que par une porte ouverte sur la nef au premier étage. La tour offre ainsi un refuge commode aux villageois en cas de troubles – ils furent nombreux au moyen âge –, quand ce n'est pas la famille noble du lieu qui l'a élevée pour sa propre sécurité. Le cas de Wierde est particulièrement patent sur ce point; Florée et Mont-Sainte-Marie en sont probablement d'autres exemples, moins spectaculaires.

Les édifices les plus modestes se sont contentés d'un plan plus simple encore, réduit à l'essentiel : une nef rectangulaire, contre laquelle s'appuie à l'est un choeur plus menu, habituellement à chevet plat, car l'abside semi-circulaire y est rare, mais pas totalement absente (Beauraing). C'est le plan élémentaire des plus anciens oratoires reconnus par les fouilles, ainsi la chapelle Saint-Hilaire de Namur, les édifices

religieux qui ont précédé les églises de Chantraine ou Dourbes ou ces *premiers monuments chrétiens au Pays de Namur*, signalés par Bequet dès le siècle passé ⁵. Les sanctuaires villageois l'ont adopté dans près de 50% des cas en Condroz, voire plus souvent encore en Famenne et Ardenne ? Beauraing, Doyon, Mertenne ou Ossogne (Matagne-la-Petite) en sont indubitablement les meilleurs exemples conservés en province de Namur, car la plupart des bâtisses du genre ont inexorablement disparu sous la poussée démographique des XVIII^e et XIX^e siècles, qui les a bien vite rendus trop exigus. Bien des bribes en survivent également, sous la forme de simples pans de murailles plus ou moins explicites, dans un certain nombre de bâtiments repris dans cet inventaire (Chairière, Dailly, Fairoul, Samart, etc.).

Décor

D'ordinaire, les murs sont nus, à peine entrouverts par des fenêtres pas trop grandes, dont le cintre et les piédroits sont simplement réalisés en moellons. Parfois pourtant, l'édifice se singularise par une ornementation murale, relativement fruste il est vrai, car réalisée avec les matériaux du cru, grès, calcaire ou schiste, rebelles sinon hostiles à la taille, d'autant plus à la sculpture.

Dès le début du XI^e siècle apparaissent à Saint-Denis de Liège et à Florennes de grands arcs aveugles qui épousent en faible relief les contours des baies de la nef et/ou du chœur, plus rarement de la tour (Bonsin, Ciney). Rugueux d'abord (Waulsort), ils s'articulent de mieux en mieux au cours du même siècle pour reproduire au dehors l'articulation des deux files d'arcades sur piliers de la nef centrale, ainsi à Celles, Hastière, Saint-Germain ou jadis Thynes, qui en sont les meilleurs exemples.

Ce type de décor subsiste jusqu'au milieu du XII^e siècle, au moment où prend le relais un autre type d'ornement, apparu au X^e siècle en Lombardie et arrivé chez nous dès la fin du siècle suivant, sans que l'on puisse en préciser toutefois le cheminement exact, ni lui en attribuer la paternité réelle. Il s'agit de suites d'arcatures plus ou moins serrées, séparées à des intervalles plus ou moins rapprochés par de minces pilastres à peine saillants, des lésènes, et portées par de petits culots plus ou moins moulurés. Le tout porte généralement l'appellation de « bandes lombardes » ⁶. Les nombreuses variations dans leur conformation indiquent à l'évidence une chronologie plus complexe qu'il y paraît et de véritables « écoles », où les abbayes de Stavelot et de Saint-Barthélemy de Liège semblent avoir joué un rôle non négligeable.

Jean-Louis JAVAUX

Notes

1. Ce survol rapide synthétise de manière parfois trop caricaturale les pages remarquables que L.-F. GENICOT a consacrées à l'architecture mosane, mentionnées dans la bibliographie ci-dessous. Voir également F. ROUSSEAU, *L'art mosan* (Wallonie, art et histoire, n° 2), Gembloux, 1970.

2. Les fouilles menées depuis une dizaine d'années au cœur de la Cité ardente ont permis de dégager la trame (M. OTTE, J.-M. LÉOTARD et H. FOCK, *Phases anciennes de la cathédrale Saint-Lambert à Liège*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège*, n° 266, 1994, pp. 121-143, avec bibliographie des travaux antérieurs).

3. J. PUIG I CADAFALCH, *Le premier art roman*, Paris, 1928.

4. Chapitres de chanoines : Celles (abbaye VII^e s.; chapitre X^e s.), Ciney (IX^e s.?), Dinant (VII^e s.), Falmagne (X^e s.?, devenu prieuré bénédictin en 1163), Florennes (vers 1029), Fosses (918), Namèche (1005 ?, devenu prieuré clunisien avant 1149), Namur (Notre-Dame, X^e s.? – Saint-Aubain, 1047 – St-Pierre-au-Château, vers 1198), Sclayn (vers 1072) et Walcourt (vers 1026). Chanoines : Andenne (abbaye vers 692, puis chapitre) et Moustier (VII^e s.). Abbayes bénédictines : Brogne (St-Gérard, 918 ?), Florennes (St-Jean-Baptiste, vers 1002), Gembloux (vers 946), Hastière et Waulsort (944 ?), Prémontrés : Floreffe (1121) et Leffe (prieuré, 1152). Chanoines réguliers de Saint-Augustin : Géronsart (vers 1124) et Malonne (vers 1147, succédant à une abbaye bénédictine fondée au VII^e s.).

5. A. BEQUET, *Premiers monuments chrétiens au pays de Namur*, dans *ASAN*, t. 18, 1889, pp. 309-324; J. PLUMIER, *Namur. L'ancienne chapelle Saint-Hilaire*, dans *Le patrimoine archéologique de Wallonie*, sous la dir. de M.-H. CORBIAL, Namur, 1997, pp. 484-486. La réinterprétation récente de quelques fouilles anciennes permet d'y adjoindre Marchimont (Resteigne) et " Devant Maulin " à Eprave (Ph. MIGNOT, *Le bâtiment de " Devant Maulin " à Eprave*, dans *ASAN*, t. 65, 1988, pp. 383-390; Id., *Marchimont (Resteigne) : des marchets au village disparu*, dans *ASAN*, t. 67, 1992, pp. 273-285).

6. F. DOPERÉ, *De romaanse toren van de Sint-Ermelindiskerk*, dans *Mededelingen van de geschied- en oudheidkundige kring voor Leuven en omgeving*, t. 19, 1979, pp. 92-94.

Bibliographie sommaire

- X. BARRAL I ALTET, *La Belgique romane* (Collection Zodiaque. La nuit des temps, 71), La Pierre-qui-Vire, 1989.
- A. COURTENS, *Belgique romane. Architecture, art monumental*, Liège-Paris, 1969.
- R. DIDIER, *La sculpture mosane du X^e au milieu du XIII^e siècle*, dans *Rhein und Maas. Kunst und Kultur 800-1400*, t. 2, catalogue d'exposition, Cologne, 1973, pp. 407-420.
- L.-F. GENICOT, *Les églises romanes du pays mosan. Témoignage sur un passé*, catalogue d'exposition, Celles, 1970.
- L.-F. GENICOT, *Le témoignage des églises romanes*, dans *Trésors d'art dans l'ancien doyenné de Havelange*, catalogue d'exposition, Flostoy, 1970, pp. 31-41.
- L.-F. GENICOT, *Les églises mosanes du X^e siècle*, t. 1, *Architecture et société*, Louvain, 1972.
- J.-C. GHISLAIN, *Pentures romanes en Belgique*, dans *BCRMS*, t. 6, 1977, pp. 21-35.
- P. HOFFSUMMER, *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie* (Etudes et documents. Monuments et sites, 1), Namur, 1995 (= HOFFSUMMER).
- J.-L. JAVAU, *Les églises romanes du concile de Ciney*, dans *Ciney. Une collégiale, un pays*, catalogue d'exposition, Ciney, 1976 (= *Ciney*).
- H.E. KUBACH et A. VERBEEK, *Romanische Kunst am Rhein und Maas*, 3 vol., Berlin, 1976.
- J. LECLERCQ-MARX, *L'art roman en Belgique*, Braine-l'Alleud, 1997.
- J.-J. TIMMERS, *De kunst van het Maasland*, 2 vol., Assen, 1971 et 1980.
- L. TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Gembloux, 1957 (= TOLLENAERE).
- Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 5, *Arrondissement de Namur*, 2 vol., Liège, 1975; t. 5³, *Idem. Compléments*, Liège, 1983; t. 9, *Arrondissement de Philippeville*, 2 vol., Liège, 1982; t. 22, *Arrondissement de Dinant*, 3 vol., Liège, 1996 (= *Le patrimoine monumental*).
- Rhin-Meuse. Art et civilisation 800-1400*, catalogue d'exposition, Cologne-Bruxelles, 1972.
- Trésors d'art dans l'ancien doyenné de Havelange*, catalogue d'exposition, Flostoy, 1970 (= *Havelange*).
- La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*, sous la dir. de R. LEJEUNE et J. STIENNON, t. 1, Bruxelles, 1977.

Abréviations

ASAN	Annales de la Société archéologique de Namur
BCRMS	Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites
DMA	De la Meuse à l'Ardenne
GW	Le Guetteur wallon
RAHAL	Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain
IPM	Inventaire du patrimoine monumental
n.s.	nouvelle série
s.d.	sans date
t.	tome

Indications pour la lecture

Pour faciliter l'utilisation de l'ouvrage, les notices, numérotées de manière continue, sont présentées systématiquement de la même façon :

LOCALITÉ **Nom ou fonction initiale du bâtiment**
(nom de l'ancienne commune, s'il s'agit d'un hameau)

Un astérisque (*) placé à droite indique immédiatement que le bâtiment est classé, soit comme monument, soit comme site; deux astérisques (**) signalent qu'il fait partie du patrimoine exceptionnel défini par l'arrêté de l'exécutif du 25 juillet 1996. Une pastille noire (•) placée au même endroit suggère que le bâtiment mériterait d'être protégé ou qu'une procédure de classement est en cours. Dans tous les cas, l'indication porte sur l'ensemble du bâtiment, et non sur les seules parties romanes qui peuvent paraître parfois bien ténues au regard des autres étapes du développement de l'édifice.

Identification : une série de données essentielles complètent à la fois la localisation du bâtiment arrondissement administratif; commune au lendemain des fusions; adresse éventuelle, s'il ne s'agit pas ou plus d'un édifice du culte, en principe facilement repérable; dénomination ancienne ou différente de celle reprise au titre; énumération synthétique des portions de l'édifice appartenant encore à l'époque romane; statut juridique actuel.

Suit enfin un énoncé succinct des éléments classés comme monument et/ou comme site, accompagné de la date de l'arrêté ou des arrêtés de classement. La Division du patrimoine du Ministère de la Région wallonne publie tous les deux ans une liste remise à jour des *Monuments, ensembles architecturaux et sites classés en Région wallonne*, la dernière publiée l'a été en 1996.

Informations : période d'ouverture habituelle et personnes susceptibles d'apporter de plus amples renseignements sur place devraient en principe faciliter l'examen du bâtiment. On tiendra compte cependant des changements inévitables et parfois très rapides de ce genre de données et de la méfiance tout à fait légitime des interlocuteurs, en cette période où les vols dans les églises sont hélas monnaie courante.

Cartographie : sont renseignés le numéro de la carte IGN au 1/10.000^e où se trouve le monument et celui de sa parcelle cadastrale (division / section – feuille / parcelle), éventuellement la parcelle cadastrale au moment du classement de l'édifice comme monument, si elle a subi une modification dans l'intervalle. L'existence d'un plan ancien ou d'un relevé archéologique précis est mentionnée chaque fois qu'elle est connue, de même que la date de ce document; en ce domaine toutefois, on ne peut prétendre à la moindre exhaustivité, étant donné la « confidentialité » de certaines recherches ou études menées par des chercheurs locaux.

Une série de plans, inédits en partie et réduits à l'échelle commune de 1/400^e (1 cm = 4 m), localisent de manière précise mais simplifiée les parties romanes conservées (en noir), restituées (en hachuré) ou hypothétiques (en pointillé) de l'édifice, dont les contours actuels sont simplement cernés d'un trait gras. Une flèche noire situe l'emplacement de l'entrée primitive, lorsqu'elle est connue.

Bibliographie : dans un même souci de clarté, les notices descriptives ont été délibérément dépourvues de toute littérature superflue et de références bibliographiques exhaustives, à l'exception des monographies essentielles ou des ouvrages courants les mieux documentés, classés dans l'ordre chronologique de leur parution. La bibliographie sommaire ci-dessus fournira à l'amateur passionné les jalons indispensables à une recherche plus approfondie.

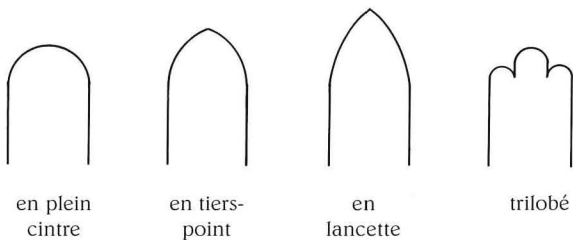
Notice architecturale : elle vise à l'essentiel et ne donne de renseignements historiques que lorsqu'ils apportent des précisions sur la fonction ancienne du bâtiment ou permettent d'en mieux cerner la datation. Elle ne peut se dissocier des documents figurés qui l'accompagnent, photos anciennes ou actuelles et plan éventuel, qui permettent de mieux appréhender le bâtiment.

Mais la connaissance du riche patrimoine roman de la province de Namur impose qu'on aille vers lui. Cette pérégrination conduira sans doute le lecteur dans bien des lieux dont il ne soupçonnait probablement pas l'existence et lui fera découvrir des sites et des paysages dignes de tableaux de grands maîtres.

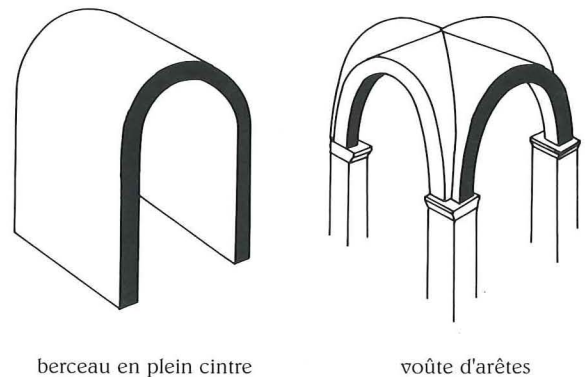
Alors, excellente découverte !

Glossaire illustré

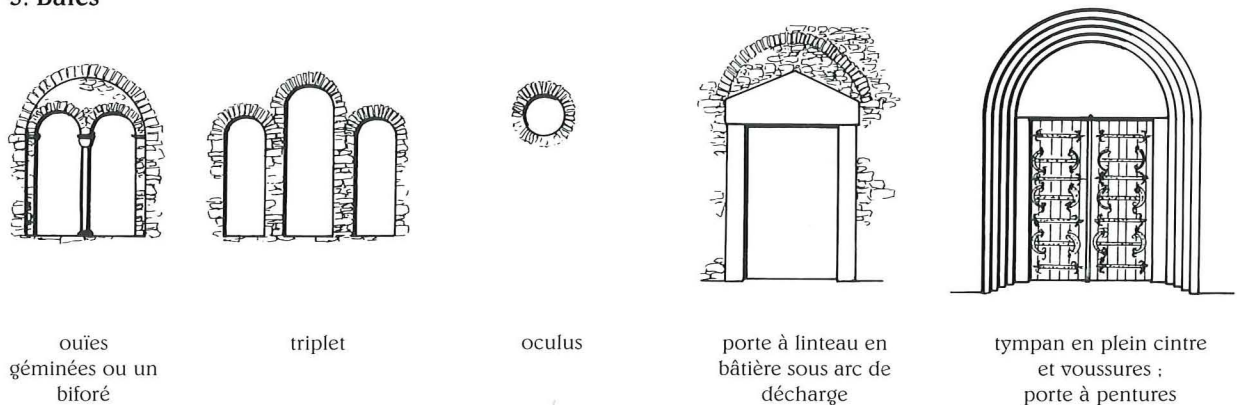
1. Arcs



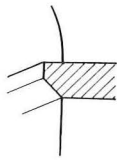
2. Voûtes



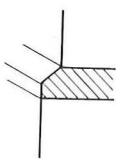
3. Baies



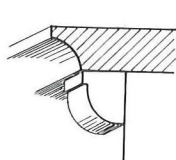
4. Moulures



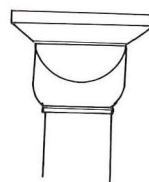
imposte
chanfreinée



base
biseautée



corniche en cavet sur
corbeaux en
quart-de-rond

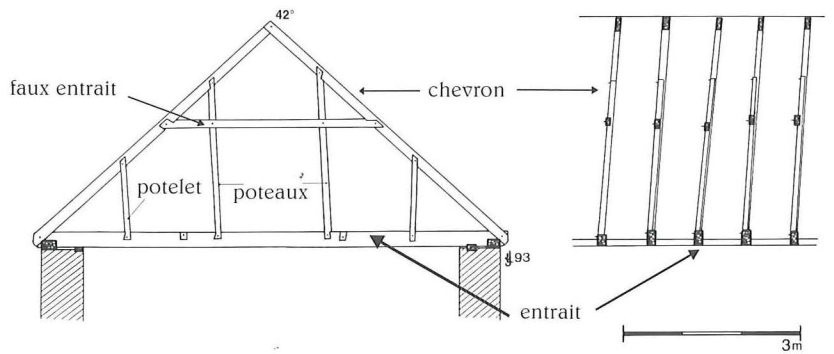


chapiteau
sphéro-cubique

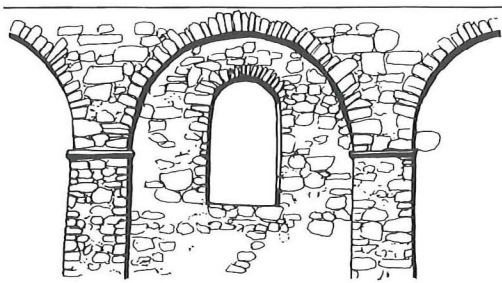
5. Charpente

Les éléments structurels (= fermes de charpente), d'une grande simplicité, sont répétés à intervalles très rapprochés (0,80 m à 1,20 m), mais sans aucun liaisonnement, à l'exception du voligeage.

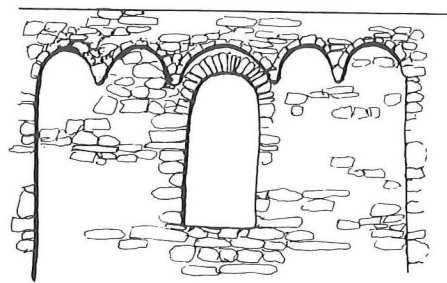
Seilles, église Saint-Etienne : charpente de la nef centrale (fin du XII^e s.).



6. Décor

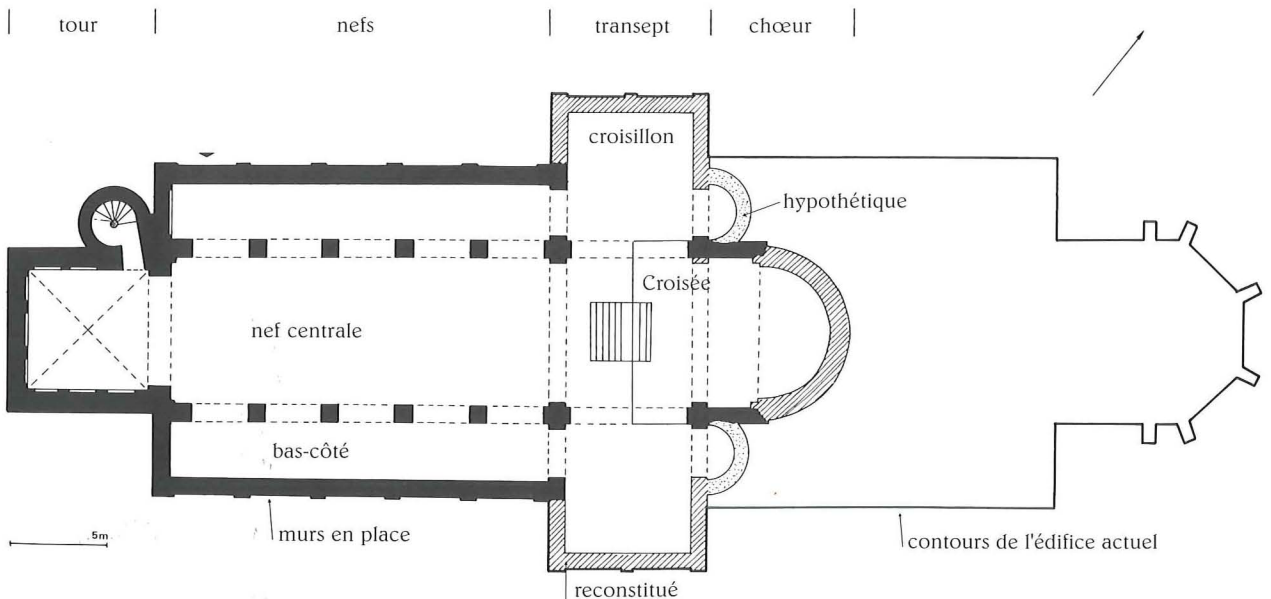


arcades aveugles sur lésènes

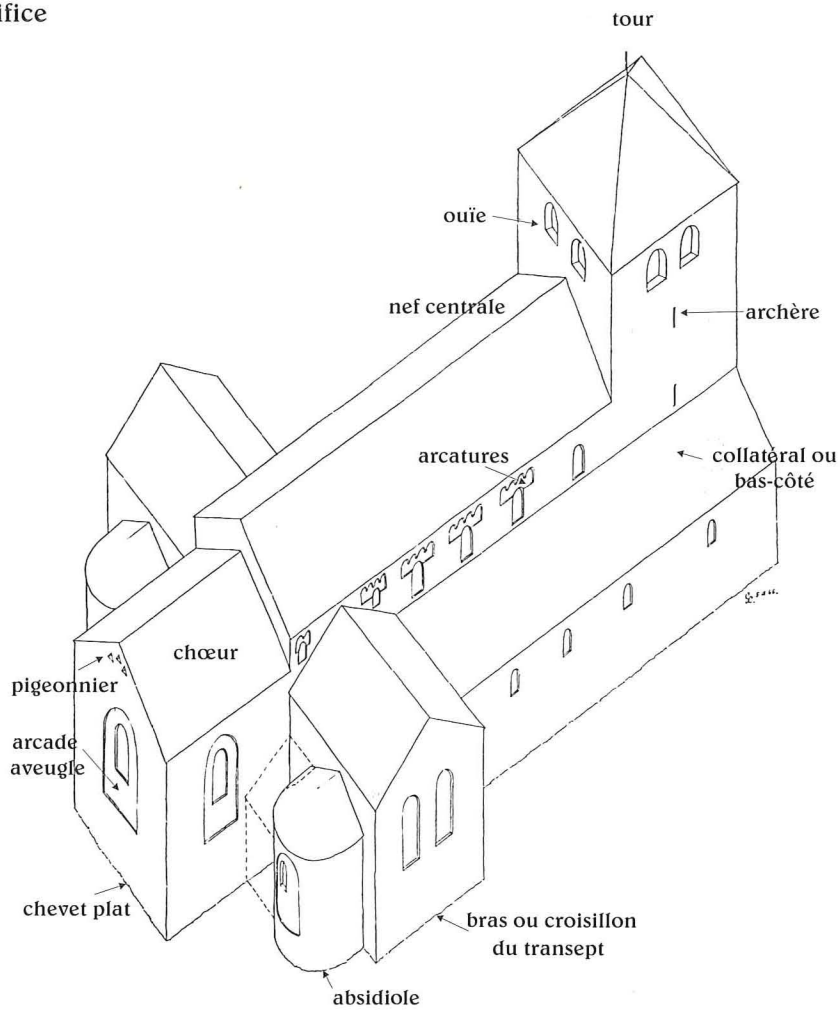


bandes ou arcatures lombardes

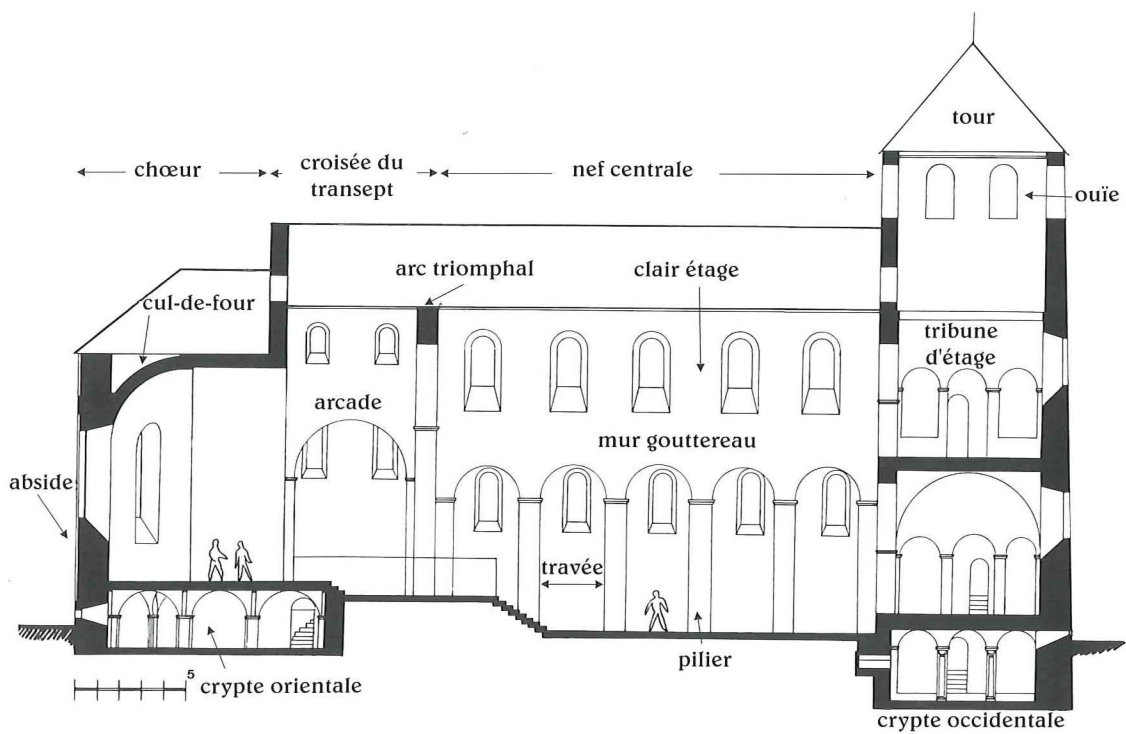
7. Plan



Hastière, église priorale Saint-Pierre.



Restitution des volumes de la collégiale de Sclayn à la fin du XII^e s.



Coupe longitudinale de la collégiale de Celles.

Les édifices romans de la province de Namur



- ⊙ collégiales et abbatiales
- églises paroissiales et chapelles
- ▲ autres bâtiments (celliers, hôpitaux, moulins, etc.)

ANDENELLE

(Andenne)

IDENTIFICATION

Arrondissement : Namur

Commune : Andenne

Autre dénomination : église «des Sarrasins»

Parties romanes : tour et nef centrale (XII^e s.)

Statut : édifice du culte

Classement : monument (tour et nef centrale), 10/02/1946

INFORMATIONS

Ouverture : le dimanche, de 8h30 à 12h

Renseignements : cure d'Andenelle (085/84.16.67)

NOTICE ARCHITECTURALE

Seules la tour, à l'ouest, et la nef centrale de cinq travées subsistent de l'église du XII^e siècle, dite parfois «des Sarrasins»; les bas-côtés et le chœur, jadis à chevet plat et voûté d'arêtes, ont été refaits et élargis en 1860 et 1923. Tour carrée de quatre niveaux, percée sur chaque face d'une ouïe en plein cintre. Nef centrale rythmée, au-dessus des fenêtres hautes, par des frises d'arcatures en plein cintre séparées par des lésènes. A l'intérieur, tour voûtée d'un berceau en plein cintre au rez-

Eglise Saint-Pierre

*

CARTOGRAPHIE

Carte IGN : 48/2

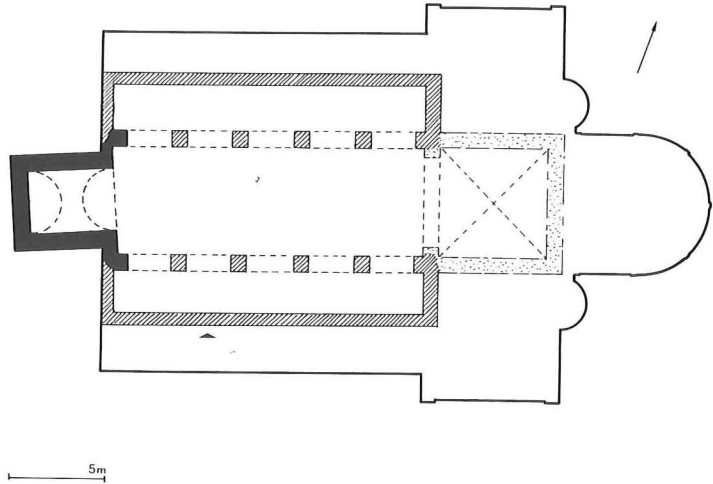
Cadastre : 1/A 2/ 81^b (classé : 81^a)

Plan : J.-L. Javaux (1982)

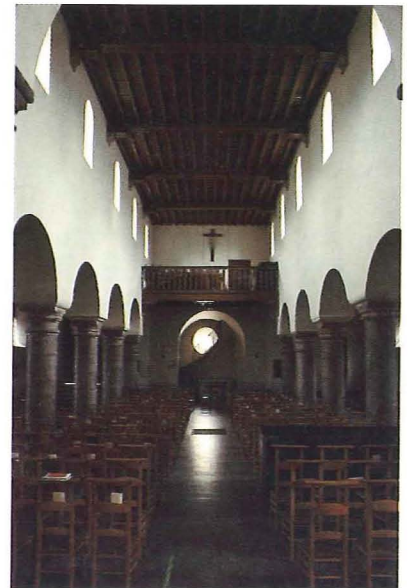
BIBLIOGRAPHIE

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste*, XV, Andenelle, dans *ASAN*, t. 4, 1855-1856, pp. 33-36.

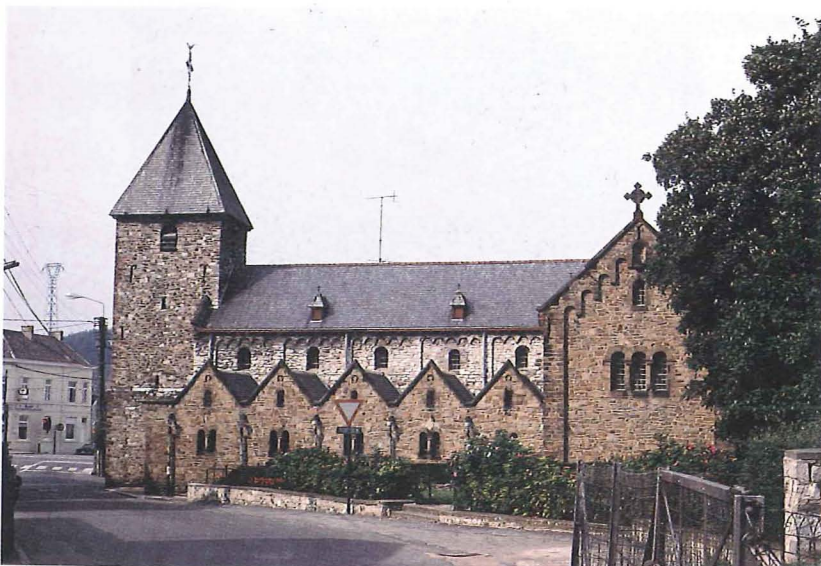
Le patrimoine monumental, t. 5, pp. 31-33.



de-chaussée, au-dessus duquel se trouvait l'unique porte d'accès aux étages, qui dessert aujourd'hui le jubé. Les arcades en plein cintre de la nef centrale retombaient à l'origine sur des piliers carrés en maçonnerie, remplacés au XVI^e siècle par des colonnes gothiques en pierre bleue.



La nef centrale, rythmée par des arcades en plein cintre, a perdu ses piliers initiaux en maçonnerie, remplacés au XVI^e s. par de belles colonnes en pierre bleue.



L'église romane quelque peu écrasée par les bas-côtés et le transept, reconstruits en 1923.

IDENTIFICATION

Arrondissement : Namur
 Commune : Andenne
 Parties romanes : tour et nefs (XI^e-XII^e s.)
 Statut : édifice du culte
 Classement : monument et site, 23/11/1976

INFORMATIONS

Ouverture : de 9h à 19h
 Renseignements : cure de Bonneville (085/84.11.16)

NOTICE ARCHITECTURALE

A proximité du château du XVII^e siècle (classé le 19/10/82), l'église romane en moellons de calcaire et de grès comporte une tour carrée à l'ouest et une nef centrale, primitivement de quatre travées, flanquée de collatéraux qui se prolongent aux flancs de la tour, selon une formule que l'on rencontre à Sclayn, Seilles et Strud. Elle a été agrandie vers l'est de deux travées et dotée d'un nouveau chœur en 1865. Au-dessus du haut rez-de-chaussée marqué par une retraite biseautée, les trois étages de la tour sont chichement éclairés par de minces fentes de lumière, excepté au dernier niveau qui est plus généreusement ouvert par deux baies géminées au sud et par deux ouïes en plein cintre sur les autres faces (murées à l'ouest). La nef centrale se caractérise par ses minuscules fenêtres fortement ébrasées; baies des collatéraux agrandies au XVIII^e siècle.

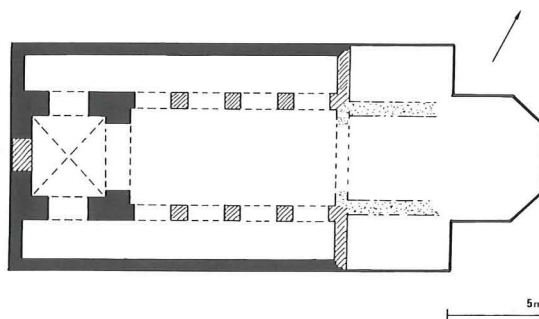
A l'intérieur, le rez-de-chaussée de la tour, voûté d'arêtes, est creusé vers la nef et vers les collatéraux par de grandes arcades en plein cintre. Vaisseau rythmé par des arcades en plein cintre retombant sur de sèches colonnes qui résultent d'une reprise en sous-œuvre des piliers primitifs en 1865.

CARTOGRAPHIE

Carte IGN : 48/1
 Cadastre : 4/D/ 110^b (classé : 110^a)
 Plan : L.-F. Genicot (1967)

BIBLIOGRAPHIE

Le patrimoine monumental, t. 5, pp. 86-88.



Une église dans la mouvance du chapitre de Sclayn, caractérisée par ses bas-côtés prolongés sur les flancs de la tour.

IDENTIFICATION

Arrondissement : Namur
Commune : Andenne
Parties romanes : intégralité (XI^e s.)
Statut : édifice du culte
Classement : monument, 1/08/1933, et site, 17/03/1977

INFORMATIONS

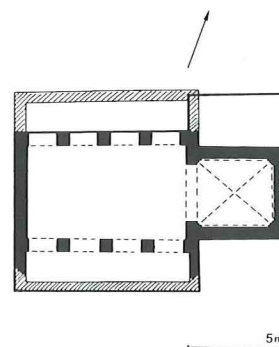
Ouverture : sur demande, au n° 31 en juillet et août, au n° 30 de septembre à juin (M. Pinon)
Renseignements : cure de Seilles (085/82.60.36)

CARTOGRAPHIE

Carte IGN : 48/2
Cadastre : 11/B 3/ 556^a
Plan : J.-L. Javaux (1977)

BIBLIOGRAPHIE

L. SCHOENMAEKERS, *La chapelle de Reppe*, Charleroi, 1926.
 TOLLENAERE, p. 297.
Le patrimoine monumental, t. 5³, pp. 54-57.



5m

NOTICE ARCHITECTURALE

Entre la Meuse et le chemin de fer, petit édifice en moellons de grès et de calcaire qui comportait au XI^e siècle trois courtes nefs de quatre travées et un chœur à chevet plat aux murs nettement talutés; pas de tour à l'ouest. La nef centrale conserve ses étroites fenêtres d'origine, avec châssis en chêne reconstitués lors de la restauration (1968) et sa charpente romane à chevrons-fermes. Serti dans de gros blocs de calcaire de remploi (romains ?), le chevet est éclairé par une fenêtre en plein cintre plus grande que celles de la nef. Bas-côté nord démoli sans doute au XVII^e siècle et bas-côté sud reconstruit

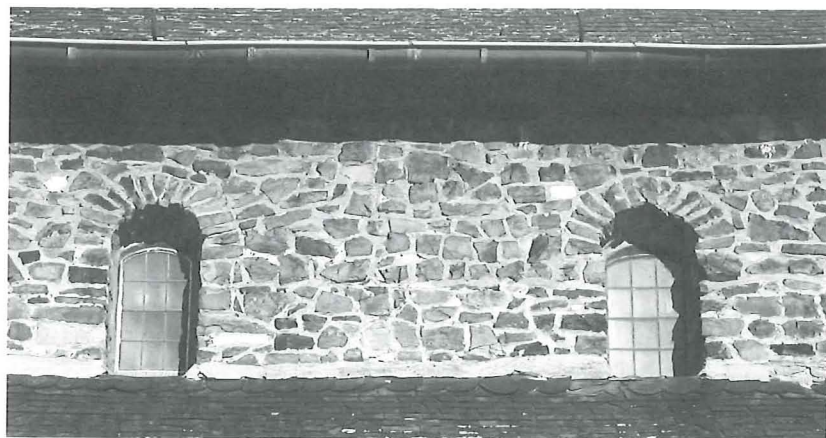
presque entièrement au siècle suivant.

A l'intérieur, les arcades en plein cintre du gouttereau méridional, au tracé maladroit, retombent sur des piliers trapus en maçonnerie, tout aussi frustes. A l'entrée du chœur, arc triomphal nettement déversé, sans doute à cause des poussées de la lourde voûte d'arêtes qui couvre le sanctuaire. La fenêtre nord du chœur a été dégagée en 1968 et dotée d'un châssis roman, reconstitué, en chêne.

Tables d'autel en pierre bleue sans doute d'origine. Les fonts baptismaux du XII^e siècle sont conservés depuis le XIX^e siècle dans l'église Saint-Pierre à Huy.



Une petite église à trois nefs, amputée de son bas-côté nord.



Deux aspects de la nef centrale du XI^e s. : les fenêtres hautes (châssis reconstitués) et les étroites arcades sur piliers massifs du mur gouttereau sud.



IDENTIFICATION

Arrondissement : Namur
Commune : Andenne
Dénomination actuelle : église paroissiale Saint-Maurice
Parties romanes : tour, nef, transept et chœur (XI^e et XII^e s.)
Statut : édifice du culte
Classement : monument, 17/03/1949

INFORMATIONS

Ouverture : tous les jours, de 7h à 9h
Renseignements : cure de Sclayn (081/58.82.96)

CARTOGRAPHIE

Carte IGN : 48/1
Cadastre : 8/E 1¹/271^a
Plan : J.-L. Javaux (1979)

Voir restitution p. 23

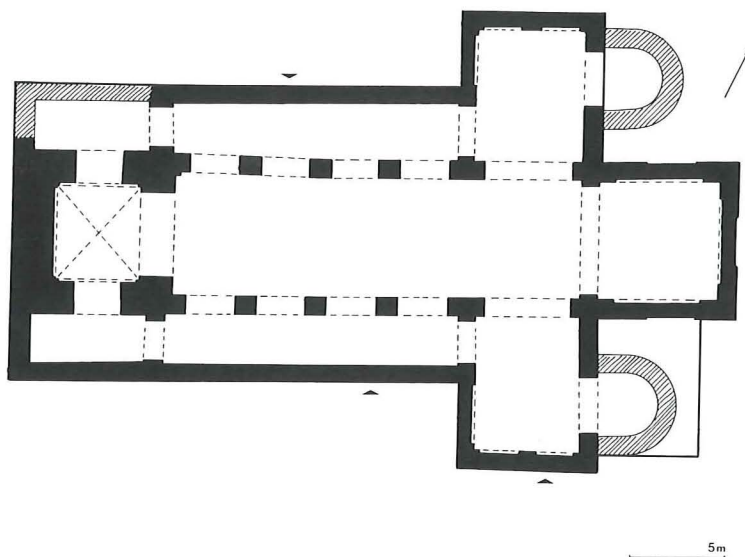
BIBLIOGRAPHIE

G. DESPY, *Henri IV et la fondation du chapitre de Sclayn*, dans *Mélanges Félix Rousseau*, Bruxelles, 1958, pp. 221-236.
 L.-F. GENICOT, *La collégiale romane de Sclayn-sur-Meuse*, dans *BCRMS*, t. 18, 1969, pp. 3-42.
Le patrimoine monumental, t. 5, pp. 707-709.
 A. WANKENNE, *La collégiale Saint-Maurice de Sclayn*, Coutisse, s.d. [1983].

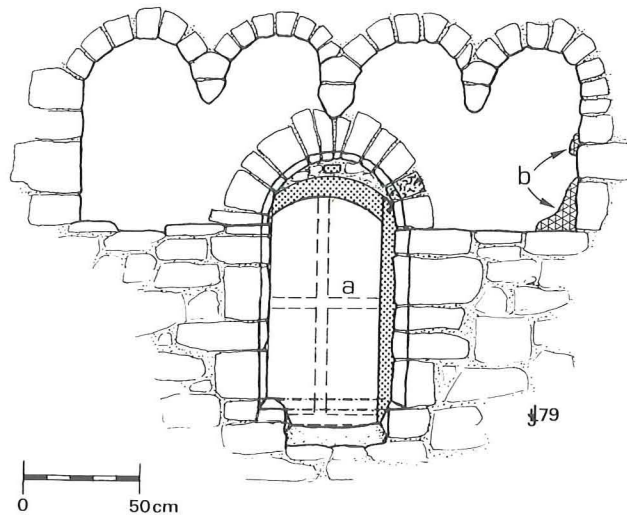
NOTICE ARCHITECTURALE

Un chapitre de chanoines fut créé ici vers 1072 par l'abbaye de Cornelimünster (près d'Aix-la-Chapelle); la collégiale dédiée à Notre-Dame s'implanta en contrebas de la vieille église paroissiale Saint-Maurice qui se dressait au sud, sur la colline qui porte aujourd'hui l'ancien cimetière. Elle remplaça l'église paroissiale en 1808, lorsque celle-ci fut démolie.

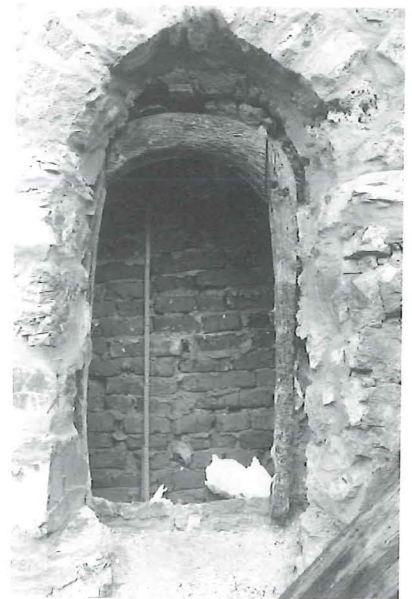
Long de 40 mètres, l'édifice en moellons de calcaire présente un jeu de volumes caractéristique des collégiales et abbatiales du pays mosan : à la grosse tour plantée à l'ouest, succèdent trois nefs de quatre travées sur lesquelles s'accrochent les croisillons bas d'un transept fort saillant; à l'est, le chœur à chevet plat était à l'origine flanqué de deux absidioles greffées sur les bras du transept. La construction de la collégiale a débuté vers 1072 par la partie orientale, s'est poursuivie par les nefs au début du XII^e siècle et s'est terminée par l'avant-corps occidental, probablement après l'incendie de 1188. Le décor mural extérieur annonce la richesse relative du chapitre scladinois : de grandes arcades aveugles, caractéristiques du XI^e siècle, entourent les fenêtres du chœur (celle du



Les volumes caractéristiques d'une collégiale romane, notamment par son transept de type bas, juste en avant du chœur. Etat en cours de restauration (1979).



Vestiges d'un châssis de fenêtre roman (a) découvert dans une des fenêtres de la croisée du transept lors des travaux de restauration (1979). En b, traces d'un enduit ancien.



chevet est murée), tandis que de petites frises de deux ou trois arcatures, fréquentes au XII^e siècle, surmontent les baies de la nef centrale et de la croisée du transept. Le croisillon sud de ce dernier conserve une porte romane, intacte mais bouchée, à linteau en bâtière. La tour, dont l'étage des ouïes a été reconstruit en 1723, est enserrée par les bas-côtés qui se prolongent le long de ses flancs jusqu'en façade : cette disposition se rencontre également à Bonneville, Seilles et Strud, qui dépendaient jadis des chapitres de Sclayn et de Cornelimünster.

A l'intérieur, tour voûtée d'arêtes au rez-de-chaussée et ouverte sur les nefs par une grande arcade en plein cintre; à l'étage, tribune accessible par un escalier mural logé dans la paroi occidentale. Nef centrale et croisée du transept rythmées par des arcades en plein cintre qui reposaient à l'origine sur des piliers rectangulaires en maçonnerie, mais que l'on a sommairement retaillés et dotés d'un décor en plâtre au début du XIX^e siècle. Croisillons du transept et chœur éligis jadis par de grands arcs aveugles qui subsistent partiellement.



Au revers de la tour, les arcades superposées du rez-de-chaussée et de la tribune d'étage. Etat avant restauration.

IDENTIFICATION

Arrondissement : Namur
Commune : Andenne
Adresse : Grand-place, 113 et 114
Dénomination actuelle : presbytère et immeuble voisin, appelé encore Tonglet-Magnée
Parties romanes : les deux niveaux inférieurs (XIII^e s.)
Statut : propriétés privées
Classement : monument, 17/03/1949 (presbytère) et 10/07/1980 (maison voisine); site, 10/07/1980

NOTICE ARCHITECTURALE

A proximité de l'ancienne collégiale Notre-Dame, ce bâtiment médiéval en moellons de calcaire, fortement remanié à partir du XV^e siècle et partiellement exhausé au XIX^e siècle, n'a été converti en presbytère que vers 1836. Il dessinait à l'origine un long rectangle de 29,50 mètres sur 10,60, sur lequel s'est greffé assez rapidement une petite aile perpendiculaire, au sud. Trois niveaux s'y superposaient apparemment, mais seules subsistent encore une douzaine de petites fenêtres à linteau en demi-lune, d'allure « romane », principalement au niveau des caves actuelles, qui formaient le rez-de-chaussée avant l'exhaussement de la route au XVIII^e siècle. Sur la face sud de l'étage, porte à linteau en bâtière, transformée en fenêtre au XIX^e siècle. Ces éléments architectoniques, ainsi que le profil des corbeaux en pierre de la corniche, permettent de dater le bâtiment du XIII^e siècle; la petite aile perpendiculaire a été ajoutée vers 1280-1290, comme l'a montré une récente analyse dendrochronologique de sa charpente.

La fonction primitive du bâtiment n'est pas connue avec cer-

INFORMATIONS

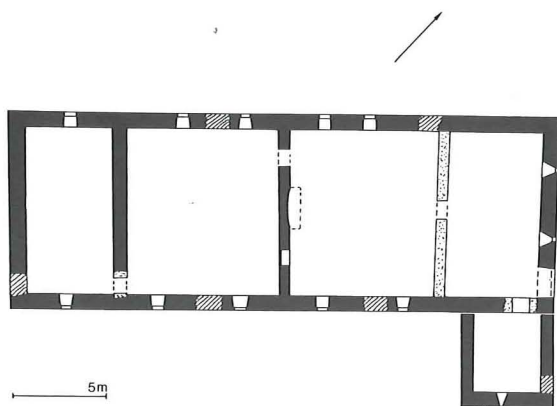
Ouverture : bâtiments visibles de la rue
Renseignements : cure de Sclayn (081/58.82.96)

CARTOGRAPHIE

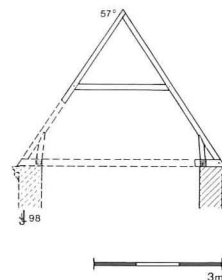
Carte IGN : 48/1
Cadastre : 8/E 1^{er}/ 10^e et 13^e (classé : 10^e et 13)
Plan : J.-L. Javaux (1983)

BIBLIOGRAPHIE

V. BARBIER, *Histoire du chapitre de Sclayn*, Namur, 1889, pp. 222-225 et 243-244.
 J. ROUHART-CHABOT, *L'hôpital de Sclayn au moyen âge*, dans *Mélanges Félix Rousseau*, Bruxelles, 1958, pp. 475-496. *Le patrimoine monumental*, t. 5, pp. 709-711.
 P. HOFFSUMMER, *Fouilles et dendrochronologie au presbytère de Sclayn (Nr)*, dans *Archéologie*, 1984, pp. 114-116.



titude. Vraisemblablement est-elle à mettre en relation avec l'hôpital du lieu, mentionné pour la première fois en 1266, mais sans doute créé peu après la fondation, vers 1072, du chapitre de Sclayn : ce serait ainsi la plus importante construction médiévale de ce genre en Wallonie.



La portion de l'ancien hôpital occupée aujourd'hui par le presbytère. A droite, la petite aile perpendiculaire qui a conservé sa charpente primitive (en haut).

IDENTIFICATION

Arrondissement : Namur
Commune : Andenne
Parties romanes : tour, nefs et partie du chœur (XI^e et XII^e s.)
Statut : édifice du culte
Classement : monument, 1/08/1933

INFORMATIONS

Ouverture : de 9h à 19h
Renseignements : cure de Seilles (085/82.60.36)

NOTICE ARCHITECTURALE

Sur le versant nord de la vallée de la Meuse, au milieu du cimetière désaffecté, l'église romane en calcaire a été sensiblement remaniée durant les temps modernes, puis habillée intérieurement d'un décor d'esprit néo-classique en 1836. A l'origine, elle comprenait une solide tour à l'ouest, flanquée de bas-côtés prolongés comme à Sclayn, Bonneville et Strud, trois nefs de cinq travées et un chœur sans doute à chevet plat, entouré de deux absidioles. De la deuxième moitié du XI^e siècle date la belle tour de quatre niveaux aux murs nettement talutés, haute de 17 mètres et chichement percée de quelques archères aux deux premiers étages; le dernier niveau est ouvert par deux ouïes en plein cintre sur chaque face, sauf au sud où elles prennent la forme de baies géminées sur colonnette centrale (refaite).

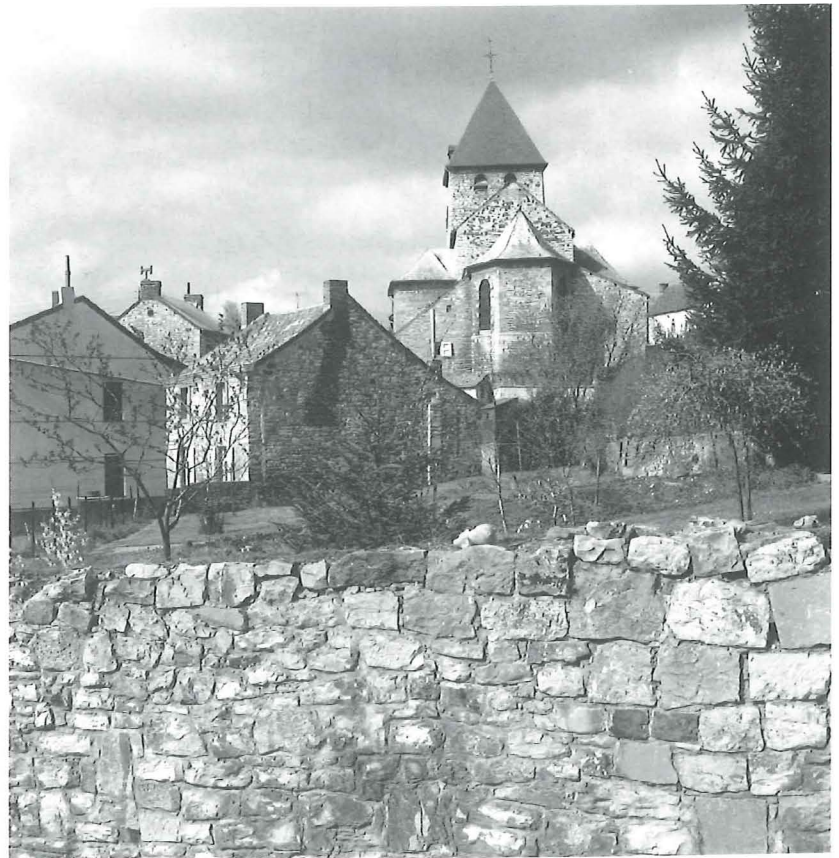
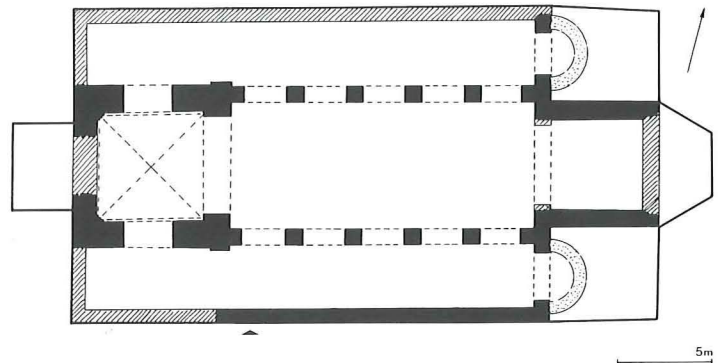
Postérieur à la tour, le reste de l'édifice n'avait pas encore reçu en 1132 sa couverture en dalles de calcaire ou de grès. La nef centrale en est l'élément le plus parlant : elle conserve la trace de deux fenêtres primitives, murées au-dessus des chapelles latérales des XVI^e et XVII^e siècles,

CARTOGRAPHIE

Carte IGN : 48/1
Cadastre : 11/A 3/ 474^a
Plan : L.-F Genicot (1967)

BIBLIOGRAPHIE

L.-F GENICOT, *L'église romane du «Village gris» (Seilles)*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 48, 1968, pp. 41-73.
Le patrimoine monumental, t. 5³, pp. 44-46.

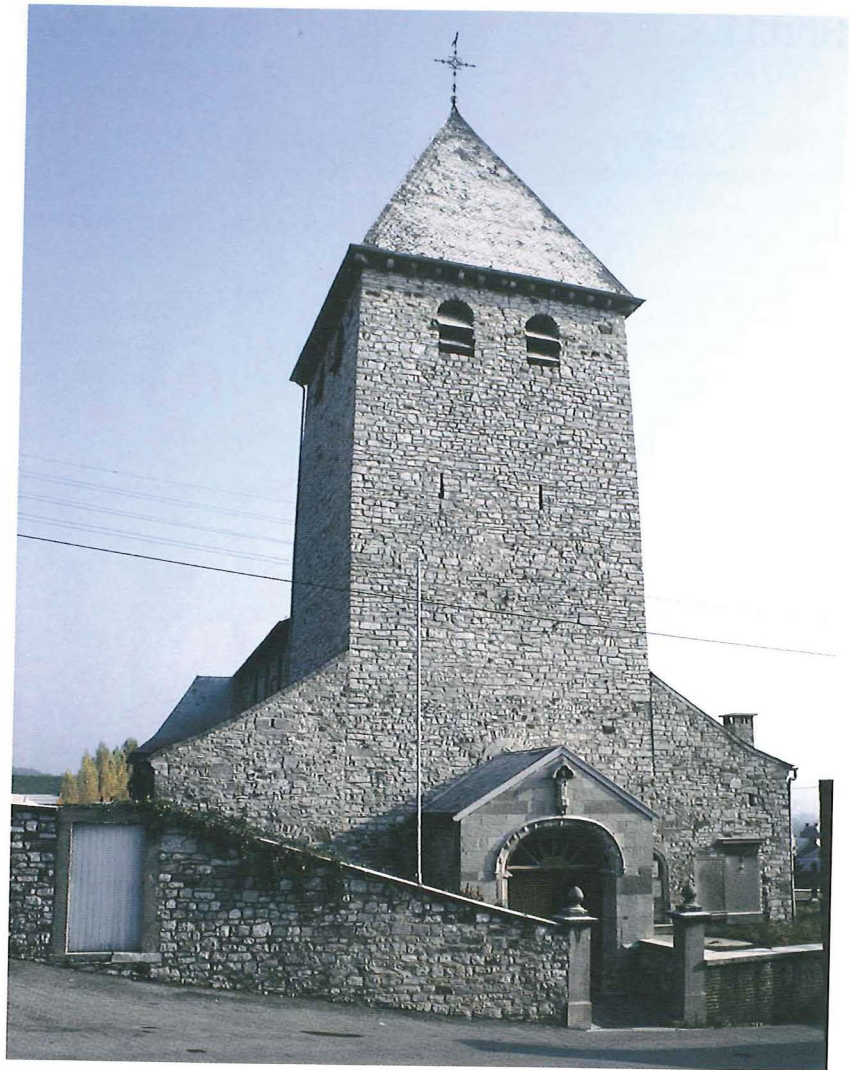


Dominée par sa grosse tour romane, l'église Saint-Etienne au milieu des maisons en calcaire du « village gris », chanté par le poète local Jean Tousseul.

ainsi que sa charpente en chêne à chevrons-fermes. La fenêtre méridionale du chœur subsiste également, comblée sous la toiture de la sacristie.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée de la tour, voûté d'arêtes, était jadis en communication avec les nefs par trois arcades en plein cintre (murée au sud); les étages étaient alors uniquement accessibles par une porte cintrée située sur la face est du premier étage. Les arcades en plein cintre du vaisseau reposent sur des piliers carrés en maçonnerie, écornés au XIX^e siècle et assez nettement raccourcis par le relèvement substantiel du pavement. Des fresques du XIV^e siècle ont été dégagées en 1974 au-dessus des arcades du gouttereau nord. La table d'autel en pierre bleue du collatéral nord est sans doute primitive.

Silhouette rude et massive de la tour du XI^e s., en tête des nefs qui se prolongent sur ses flancs.



La succession rapide des fermes de charpente du vaisseau central, de la fin du XII^e s.



Editeurs responsables : Cécile DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, présidente de la Société archéologique de Namur, André LAMBOTTE, directeur du Service de la Culture de la Province de Namur. **Coordination générale** : Jacques TOUSSAINT, conservateur du Musée des Arts anciens du Namurois - Hôtel de Gaiffier d'Hestroy, rue de Fer, 24 - B-5000 Namur (Tél. : 32(81) 22.00.65 - 32(81) 22.43.62 - Fax : 32(81) 22.72.51) - **Comité de lecture** : Bernadette HUBERT, Jean-Louis JAVAU, Danielle TOUSSAINT-MARÉE, Jacques TOUSSAINT, Catherine WOUTERS - **Secrétariat, traitement informatique** : Danielle TOUSSAINT-MARÉE - **Conception et mise en page** : Richard FRIPPIAT (RF COMPO, Vezin) - **Photogravure** : MediaScreen, Bouge - **Flashage postscript** : Adrenaline, Namur - Dépôt légal : D/1998/5338/11.



Couverture :
plat supérieur : Bonneville, église Saint-Firmin ;
plat inférieur : Wierde, église Notre-Dame du Rosaire. Vue intérieure vers le chœur.

